

Améliorer l'entrée dans la carrière est un des thèmes annoncés dans l'agenda social de Monsieur le Ministre, objet de futures concertations.

Pour le SE-Unsa, enseigner est un métier qui s'apprend tout au long de la vie et nécessite une réelle professionnalisation. Pour ce faire, il faut aménager la formation initiale existante même si le métier d'enseignant ne s'apprend pas au cours de la seule année de stage, la formation continue doit se poursuivre lors des trois années qui suivent la titularisation.

Les parcours linéaires, licence puis master Meef, avec le concours en fin de première année de master, ne représentent globalement que la moitié des parcours. Tous les parcours sont légitimes et pour le SE-Unsa, il faut appréhender la diversité des publics à l'entrée dans le métier.

**Le SE-UNSA a mené une enquête auprès des PES sur leur année de formation :**

**A l'ESPE :**

- 71.7% pensent que les contenus des cours ne correspondent pas ou peu à leurs attentes
- 78.7% estiment avoir besoin de plus de cours
- Seuls 11.5% ont pu gérer facilement la quantité d'écrits demandés

**Dans les écoles :**

- Les relations avec les titulaires des classes et avec les autres collègues sont majoritairement bonnes.
- Les difficultés sont la quantité de travail de préparation et la gestion du côté administratif

**Quelques points significatifs :**

- 83.6% ont vu évoluer leur idée du métier dont 10% défavorablement.
- 57.4% ne s'attendaient pas à une telle charge de travail et 77% ont mis entre parenthèses leur vie personnelle.
- Pour finir, 54.1% ont eu envie d'abandonner

Les résultats complets sont sur notre site départemental, les remarques et conseils qu'ils donnent aux futurs lauréats illustrent les pourcentages cités précédemment. S'il est annoncé un changement de la place du concours, pour le SE-Unsa, cela n'est pas prioritaire, pour nous, ce qui est déterminant, c'est le contenu du concours. Le SE-Unsa sera favorable aux

propositions qui iront dans le sens d'une professionnalisation des parcours de formation, et l'acquisition des compétences professionnelles pour faire face en toute sérénité à l'entrée dans le métier.

Concernant la formation continue, le SE-UNSA ne peut rester sans commenter l'accumulation des interventions récentes du ministre de l'éducation nationale. Dans la suite de ses annonces concernant la lecture et les mathématiques, le ministre décide que les 18 heures d'animations pédagogiques seront obligatoirement consacrées à l'apprentissage de la lecture et des mathématiques. Pour le SE-Unsa, une formation continue de qualité doit prendre en compte les besoins réels des enseignants et leurs attentes. Or les instructions de Monsieur le Ministre écrasent les formations en EPS, en sciences, en arts, en langues étrangères et sur des thèmes transversaux comme le parcours d'éducation à la santé, le parcours d'éducation culturelle et artistique, ou l'inclusion scolaire, défi au quotidien pour la grande majorité des enseignants. Par ailleurs, ces consignes ministérielles réduisent la formation continue aux animations pédagogiques en ignorant la nécessité d'une formation continue importante et selon des modalités variées défendues par le SE-Unsa : qu'elle soit individuelle, collective, en présentiel ou à distance, sur le temps scolaire, hors temps scolaire...

Une formation de qualité doit être riche et diversifiée, elle doit permettre l'actualisation des compétences et l'augmentation de l'expertise des enseignants sur un temps dédié adapté car le temps de travail n'est pas extensible, les professeurs des écoles font leurs heures... et plus. C'est ce que révèle l'enquête « Temps de travail des PE » menée en janvier 2018 par le SE-Unsa. Ainsi, avec un temps de travail de 44h48 en moyenne par semaine, les professeurs des écoles font leurs heures.

Pour le SE-Unsa, cette enquête montre que notre ministère doit ouvrir une réflexion sur l'ensemble des activités composant le temps de travail d'un enseignant des écoles et son organisation et qu'il est contre-productif d'empiéter toujours davantage sur le temps consacré à la vie personnelle, notamment pour des besoins de formation continue. Une politique de formation exigeante et ambitieuse des personnels est un enjeu d'éducation nationale. C'est également un moyen d'offrir aux enseignants la possibilité d'exercer d'autres fonctions dans notre ministère ou dans la Fonction publique voire réorienter complètement leur vie professionnelle. Pour le SE-Unsa, cette mobilité professionnelle doit être facilitée, choisie et conçue, comme un facteur d'enrichissement au bénéfice du Service public mais aussi comme une possibilité d'évolution professionnelle.

Enfin pour finir, le SE-UNSA regrette que cette instance n'ait pu se tenir qu'une seule fois cette année scolaire.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le SE-Unsa, Pauline Pélégri.